



AESH : MÊME EN COURRIER AR, NE SIGNEZ TOUJOURS PAS LES AVENANTS !

Pour préparer et décider la grève

(un préavis de grève intersyndical est déposé à partir du 11 janvier)

Pour le retrait des avenants et l'abandon des PIAL

Participons nombreux à

l'Assemblée Générale Départementale des AESH du 94
organisée sous forme de réunion d'information syndicale
sur temps de travail,

Mardi 4 janvier à 9h (attention changement de date !!)

à la maison des syndicats de Créteil

Moins de 50% des AESH du 94 ont signé les avenants !

Le rapport de force est engagé ! Il est en faveur des AESH !

**AMPLIFIONS LE RAPPORT DE FORCE POUR GAGNER :
PARTOUT, PRÉPARONS, DÉCIDONS LA GRÈVE !**

En ces derniers jours de décembre avant les vacances, certain-es collègues AESH commencent à recevoir des avenants par courrier en AR, alors que les négociations avec la DSDEN 94 n'ont toujours pas abouti.

Après la forte mobilisation des AESH le 25 novembre, les AESH du département avec les syndicats du 94 SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNES-FSU et SNFOLC sont toujours mobilisé-es pour exiger le retrait des avenants fourre-tout et scélérats !

RAPPEL : A réception des avenants, les AESH ont un délai de réflexion d'un mois avant de les retourner signés ! Ne rien renvoyer avant la réunion du 4 janvier !

Profitons de ce mois de réflexion pour amplifier le rapport de force : préparons la grève pour gagner nos revendications !

Lors de la réunion intersyndicale en visio du 8 décembre, les AESH ont pris connaissance des réponses de la DASEN aux organisations syndicales suite au dépôt du préavis de grève de novembre.

Face aux refus, écueils, imprécisions et silences de la représentante du Ministre dans ses réponses, dans un relevé de conclusions que les organisations syndicales ne signeront pas, les AESH ont réaffirmé leurs revendications pour l'abandon des avenants remettant en cause leurs droits, pour des garanties écrites de la DSDEN sur les 21 heures, les 2 établissements maximum et la prise en compte du second emploi.

Les AESH présent-es à cette réunion et nos organisations syndicales ont décidé de rassembler les AESH du département dès la rentrée de janvier et de saisir du mouvement les équipes enseignantes et les parents d'élèves.

Ainsi, nous invitons les AESH de tout le département, à se rassembler et à se réunir en

Assemblée Départementale intersyndicale organisée sous forme de RIS

Mardi 4 janvier à 9h (attention changement de date !!!)

**à la Maison des Syndicats de Créteil
afin de préparer et décider la grève
Pour l'abandon des PIAL et le retrait des
avenants**

**Nos organisations syndicales déposent ensemble un
nouveau préavis de grève à partir du 11 janvier !**